

**SERVICES TECHNIQUES GENERAUX**

**Marché A Procédure Adaptée (MAPA)**

**(Passés en application des articles L2123-l, R2123-1 et 5 et R2162-3 du Code de la commande publique)**

**MARCHES PUBLICS DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES**

**Nettoyage de la vitrerie Intérieure et extérieure du centre de recherche Inria de l’Université Grenoble Alpes**

**MARCHE DE SERVICES N°2025-1267**

**MEMOIRE TECHNIQUE**

**Ce mémoire technique est un document destiné au jugement des offres.** Il **aura valeur contractuelle au titre des pièces particulières du marché.**

Toute offre qui ne serait pas accompagnée de ce document dûment complété par le candidat **sera déclarée irrégulière.** Le candidat est ainsi invité à compléter le présent document avec le plus grand soin. La notationdes offres en fonction des critères de sélection inscrits dans le règlement de la Consultation se fera **exclusivement** à partir du présent mémoire technique et des documents demandés par l'Administration enannexe à ce dernier.

**TOUT AUTRE DOCUMENT QUI POURRAIT ETRE FOURNI A L'INITIATIVE DU CANDIDAT NE SERA PAS EXAMINE**

L'attention du candidat est attirée sur le fait que la note zéro sera attribuée à toute question à laquelle il n'aura pas répondu. La réponse consistant en un renvoi à un autre document joint à l'offre autre que les documents demandés en annexe ne sera pas admise.

**(Possibilité d'ajuster la taille du document au contenu des réponses si nécessaire)**

**PRESENTATION DU CANDIDAT :**

Il est demandé au candidat de faire une présentation succincte de son entreprise (en cas d'appartenance à un groupe, positionner l'entreprise au sein de ce groupe) qui mettra en valeur les moyens le qualifiant particulièrement pour répondre à la consultation 1.

Le candidat indiquera ci-dessous : (1 page maximum)

Nom et coordonnées (tél, mail...) de(s) l'interlocuteur(s) technique et/ou commercial pour la mise en œuvre de ce marché :

Nom et coordonnées (tél, mail) de la personne habilitée à négocier :

**CRITERE DE SELECTION N° 1 : VALEUR TECHNIQUE (60** %)

**Sous critère 1- Encadrement, méthodes de travail et planification des tâches : 30%**

L'encadrement : 5%

Définir les fonctions des différents postes d'encadrement nécessaires au suivi du contrat

(Organisation de l'encadrement sur site et agence ou siège) avec l'identification du responsable technique sur site (avec coordonnées, nom, prénom, qualité, compétences) et du responsable administratif (facturation, suivi marché etc).

Personnel intervenant : 5%

Préciser le profil, l'expérience, les qualifications et le nombre des agents pressentis sur ce marché.

Détection des besoins en formation : 5%

Définir les moyens mis en œuvre et procédures pour la détection des besoins en formation du personnel à la prise du marché (notamment en ce qui concerne le travail en hauteur).

Méthodologie de travail : 15%

Préciser les méthodes de travail utilisées pour les différents supports en situation d’accès simple (point 3 du CCTP).

Préciser les méthodes de travail utilisées en tenant compte des particularités et situations contraignantes du site indiquées ci-dessous :

**(Méthode utilisée pour le nettoyage :**

* **des vitres des patios,**
* **des pare-soleil et de la façade métallique de l’amphithéâtre,**
* **des vitres et pare-soleil derrière les passerelles entre les ailes.**

**Sous critère 2** - **Qualité des matériels utilisés 15%**

Décrire les moyens matériels mis en œuvre sur l'ensemble du site en fonction de la particularité de chaque local (et annexer les notices techniques demandées dans le CCTP).

**Sous critère 3 : Description des produits utilisés et développement durable 15%**

Origine, marques, descriptif, normes, fiches FDS...

Développement durable :

Le candidat décrira de manière précise les actions qu'il a mises en place d’une part au sein de son entreprise et d'autre part, qu’il compte mettre en place dans le cadre du marché en matière de développement durable (les différents aspects du développement durable seront traités : environnementaux, sociaux et économiques).

**CRITERE DE SELECTION N° 2 : PRIX DES PRESTATIONS (40%)**

Pour mémoire, ne rien inscrire ci-dessous.

L'analyse sera faite à partir des prix du BPU.

Liste des annexes jointes :

Aucune annexe n'est demandée